



Conditions générales

Article 1 : Contrat d'hébergement

=====

Le paiement pour la location d'un hébergement EasyGiga SA, signifie l'acceptation des conditions générales.

Article 2 : Durée du contrat

=====

Le contrat d'hébergement est conclu pour une durée de 1 année. Il prend fin au moment où le client entend résilier ce dernier. Les hébergements non renouvelés par manque de versement, sont traités au même titre qu'une résiliation.

EasyGiga SA, conserve les données des comptes sur ses serveurs durant 30 jours, après l'expiration effective, ensuite il supprime ces données.

Article 3 : E-mail

=====

EasyGiga est revendeur officiel des applications Google Apps (GApps) en Suisse. De part sa connaissance des produits GApps, EasyGiga propose l'utilisation des e-mails avec les solutions GApps de Google. EasyGiga vous accompagne lors de l'installation et vous propose du support autour de GApps. Le client peut s'inscrire gratuitement jusqu'à 10 utilisateurs (10 adresses e-mail), ensuite Google propose des solutions professionnelles payantes selon les besoins du client.

EasyGiga ne propose pas de support sur le système d'e-mail proposé dans le panneau de configuration Plesk. EasyGiga estime que ce système n'est pas à la hauteur de ce que GApps propose. Le client qui souhaite toutefois utiliser les solutions e-mail de Plesk le fait sous sa propre responsabilité et EasyGiga se dégage de toutes responsabilités concernant des problèmes liés à ce système (y compris perte d'e-mail). A titre gracieux, EasyGiga peut proposer des solutions, mais n'est en aucun cas tenu de prêter assistance si le client refuse d'utiliser GApps.

Il est primordial que ces adresses e-mail soient continuellement à jour et que votre e-mail principal soit géré à l'extérieur des domaines hébergés par EasyGiga SA, exemple: bluewin, gmail...

Article 4 : Nom de domaine

=====

Les frais de location annuelle du nom de domaine ne sont pas compris (excepté s'il s'agit d'un domaine en .com, .net, .org, .info, .us, .name et que l'option "Prise en charge du nom de domaine par EasyGiga SA" a été spécifiée. Pour les comptes PRO, le nom de domaine est offert pour la première année, pour autant qu'il soit commandé en même temps que l'hébergement).

Les clients peuvent réserver un nom de domaine chez EasyGiga SA. Ce dernier est commandé une fois que l'argent nous est parvenu et le temps nécessaire à la finalisation de la commande. EasyGiga SA ne peut être en aucun cas responsable, si entre la commande du nom de domaine et le traitement de son paiement, une tierce personne réserve ce nom de domaine, le rendant ainsi indisponible.

La propriété du domaine appartient au client qui le commande et qui paie pour ce dernier. Les informations concernant son détenteur, peuvent être modifiées sur demande, avec l'email de commande initial pour preuve d'identité. Par défaut, et pour raison de confidentialité des données, EasyGiga SA est indiquée à titre informatif en tant que détenteur, administrateur et facturation. Le seul responsable juridique en cas de litiges ou dommages, résultant par exemple du droit légitime de l'achat d'un nom de domaine, en est le client qui à commandé, et payé pour ce nom de domaine.

EasyGiga SA est uniquement le lien entre le client et l'autorité qui délivre les noms de domaines (CORE et ICANN ou Switch). Le choix de paiement avec Paypal accélère la procédure.

Sur demande il est possible que vous avanciez une certaine somme afin d'accélérer les futurs commandes de nom de domaine. Les noms de domaines commandés et payés sont valables 1 année, et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement, pour aucunes raisons.

Les noms de domaines géré par EasyGiga SA, coûte 15,90 CHF

Article 5: Renouvellement des noms de domaines

=====

EasyGiga SA envoie un email au client (le client peut indiquer plusieurs emails différents dans son compte EasyGiga afin d'être sûr de recevoir les notifications) de la manière suivante:

1. 60 jours avant l'expiration.
2. 40 jours avant l'expiration.
3. 30 jours avant l'expiration.
4. 20 jours avant l'expiration.
5. 15 jours avant l'expiration.
6. 7 jours avant l'expiration.
7. 2 jours avant l'expiration.
8. Le jour de l'expiration.

Ces notifications sont envoyées à titre informatif. EasyGiga SA ne pourra être d'aucunes manières responsable de la mauvaise réception des ces notifications par le client, ni d'un éventuel problème, qui pourrait empêcher l'envoi des ces notifications. Le client à la possibilité d'indiquer plusieurs emails pour la communication entre lui et EasyGiga SA. EasyGiga SA recommande fortement d'indiquer plus que 1 email par sécurité ainsi que ces derniers, ne soit pas hébergé par EasyGiga SA (email externes comme Gmail, Hotmail, Yahoo (attention d'indiquer info@easygiga.com comme contact dans votre compte email, pour s'assurer qu'ils n'arrivent pas dans les spams)). Le client est responsable du renouvellement de ces domaines. Les versements pour le renouvellement de ces domaines, doivent parvenir sur le compte postal d'EasyGiga SA, avant l'expiration, pour éviter une coupure des services, ou l'effacement du domaine.

Un virement bancaire ou postal, dans le meilleur des cas, prends 24 heures, mais parfois, dans

le pire des cas, 10 jours. Nous validons le paiement une fois qu'il est "physiquement" sur nos comptes, et non le jour du virement électronique ou physique.

Nous vous conseillons fortement de pas attendre le dernier jour, car votre domaine et compte seront suspendu automatiquement, et vous ne serez pas en mesure de prétendre à aucune compensation, d'aucune nature.

Article 6: Annulation d'un nom de domaine

=====

Le client qui désire annuler un nom de domaine, doit l'annoncer par lettre recommandée, au minimum 30 jours avant son expiration. Si ce délai n'est pas respecté, il devra s'acquitter de ce dernier pour une année supplémentaire.

Le client qui ne verse pas le montant dû à temps pour son nom de domaine, le lendemain de son expiration :

1. Le domaine est désactivé et le compte également.
2. 5 jours après l'expiration du domaine, sans versement de la part du client, le domaine est supprimé définitivement et deviendra disponible, dans un délai indéterminé au public. EasyGiga SA se réserve le droit de garder un nom de domaine, expiré pour une revente éventuelle.
3. 30 jours après l'expiration du domaine et du compte, le compte sera supprimé.

Article 7 : Transfert de noms de domaine

=====

Par transfert d'un nom de domaine, on entendra non pas le transfert de la propriété effective du droit d'usage, mais le transfert technique de prestataire (changement de DNS). Le client affirme être propriétaire de ce droit d'usage lorsqu'il demande le transfert d'un nom de domaine ou bien être dûment mandaté par le propriétaire susnommé. EasyGiga SA effectuera les formalités nécessaires où guidera le client dans l'accomplissement de ces formalités.

Néanmoins, le client déclare avoir été averti que seule la personne nommée comme contact administratif pour ce domaine peut valider ce transfert. EasyGiga SA ne saurait être tenu pour responsable dans l'impossibilité de transférer ce nom de domaine ou des délais en résultant, cette impossibilité n'invalidant pas systématiquement le contrat d'hébergement. EasyGiga SA n'est donc tenu à cet effet que d'une obligation de moyens.

Article 8 : Paiement des factures

=====

Les factures sont éditées pour les 12 mois à venir.

60, 30, 15, 7, 2 et 0 jours avant l'échéance de chaque facture, un message électronique est envoyé à l'adresse email de contact du contrat pour rappeler la date à d'échéance. Ce message est envoyé à titre purement commercial et informatif. Si pour des raisons de filtre anti spams, ou pour toutes autres raisons, le client ne recevrait pas cet email et oublie de renouveler son contrat à temps, ce dernier ne pourra se prévaloir, d'aucune compensation ou dédommagement suite à une coupure de son compte. Il est responsable de payer sa facture avant le jour de l'expiration de son compte.

Il est important de renouveler votre contrat dans ces 60 jours, sinon le compte sera automatiquement bloqué (messagerie, web, ftp, etc.). Sans nouvelles du client dans un délai de 30 jours après l'échéance de la facture, le compte sera résilié avec effet immédiat et les données seront détruites irrévocablement, sans aucune indemnité ou dommage revendicable

par le client.

Le déblocage d'un compte, qui aurait été bloqué suite à une facture non soldée, ne pourra se faire qu'à réception de la preuve de paiement électronique ou postal (confirmation de notre banque, règlement en ligne par carte de crédit, etc). Aucune autre indication de paiement ne sera prise en compte.

L'adresse email de contact qui est indiquée sur votre compte est importante, car c'est elle qui reçoit les nouvelles, les notifications des factures et les échéances.

Un virement bancaire ou postal, dans le meilleur des cas, prends 24 heures, mais parfois, dans le pire des cas, 10 jours. Nous validons le paiement une fois qu'il est "physiquement" sur nos comptes, et non le jour du virement électronique ou physique.

Nous vous conseillons fortement de pas attendre le dernier jour, car votre compte est suspendu automatiquement, et vous ne serez pas en mesure de prétendre à aucune compensation, d'aucune nature.

Article 9 : Activités prohibées

=====

Il est contraire à la ligne de conduite d'EasyGiga SA que l'utilisateur de l'hébergement effectue ou participe directement ou indirectement à l'une des activités suivantes, par le biais de EasyGiga SA :

- Envoyer des courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande ("Junk mail" ou "Spamming"). Ainsi, tout envoi de courrier électronique non sollicité par leurs destinataires est strictement interdit. Une plainte pour spamming de la part d'un utilisateur entraînera la résiliation du contrat d'hébergement.
- Poster un message dans un ou plusieurs groupes de discussions (newsgroup ou usenet)
- avec un contenu sans rapport avec le thème de ces groupes.
- Ne pas respecter les droits d'auteur.
- Falsifier les informations qui sont fournies sur un utilisateur des services de EasyGiga SA
- Entreprendre toute autre activité qui viole la loi et menace l'intégrité d'un système informatisé ou viole les règles de conduite généralement acceptées sur Internet.
- Pénétrer ou tenter de pénétrer de manière non autorisée dans un système informatique.

Article 10 : Résiliations de l'hébergement (pas valable pour les noms de domaines)

=====

Une résiliation anticipée de la part du Client est possible en tout temps, moyennant un email avec indication précise du jour de désactivation du contrat souhaitée.

Une résiliation anticipée de la part d'EasyGiga SA est possible sans aucun motifs et également lorsqu'une des clauses de ce contrat n'est pas ou plus respectée, et ceci sans préavis, sans dédommagement, sans récupération de données par le client ou autre arrangement spécifique. Le support EasyGiga SA répond de la manière la plus précise et rapide possible selon les informations à disposition, le client se doit de rester courtois et correct et notamment éviter les menaces en tout genre. Le non respect d'une attitude adaptée, peut faire l'objet d'une résiliation anticipée par EasyGiga SA, sur avertissement. Un délai de 10 jours est laissée au client pour la récupération de ses données et il ne pourra en aucun cas, se prévaloir d'un dédommagement

d'aucune nature.

Article 11 : Modification de prix et des Conditions Générales

=====

Les modifications éventuelles ou actualisations des conditions générales peuvent être consultées en tout temps sur le site EasyGiga SA Le Client s'engage à les consulter, afin de se tenir au courant des modifications éventuelles; ces modifications ou actualisations sont opposables à tous les utilisateurs dès leurs mises sur le site d'EasyGiga SA.

Ces dernières peuvent être modifiées, et ce sans aucun préavis.

Article 12 : Responsabilité -ESSENTIEL-

=====

Le client s'engage à maintenir une adresse de correspondance postale valide en tout temps ainsi qu'une adresse électronique de contact (email) fonctionnelle et relevée régulièrement. En cas de changement d'adresses emails, le client s'engage à le communiquer par ticket qu'il peut ouvrir sur la page support sur le site EasyGiga SA dans les 10 jours. Les cases postales doivent toujours être accompagnées de l'adresse réelle (rue et numéro) de la société ou du particulier signataire du contrat.

EasyGiga SA effectuera toutes les communications importantes par l'intermédiaire exclusif de cette adresse électronique.

EasyGiga SA s'engage à fournir le meilleur service possible au client, mais EasyGiga SA ne pourra être tenu responsable des éventuels problèmes techniques indépendant de sa volonté, tel que notamment coupure, surcharge de ligne ou panne matérielle. En aucun cas, le client ne pourra se prévaloir de dommages ou indemnités résultant de problèmes techniques de quelque nature que ce soit.

Concernant les sauvegardes, EasyGiga SA sauvegarde l'ensemble de ses serveurs toutes les 24 heures. Le client est néanmoins responsable de ses propres sauvegardes en cas de bugs, de piratage ou de mauvaise manipulation de sa part.

Si pour une raison d'intervention quelconque ou de bugs des applications, ou de piratage, des données seraient perdues et que le client n'a pas réalisé de sauvegarde avec les outils proposés sur les serveurs ou d'autres outils, EasyGiga SA ne saurait être tenu comme responsable d'aucunes manières. La sauvegarde fait partie de l'espace disque du client. Si la perte des données sont le résultat d'un problème général du serveur, comme un crash par exemple, EasyGiga SA, s'engage à réinstaller l'image précédente dans les plus brefs délais.

Le client est responsable de la sécurité de son hébergement. La création de mot de passes, simples et facilement reproductibles, ainsi que l'utilisation de packages, genre Joomla, OsCommerce, WordPress, comportent des risques élevés de piratages, ou intrusion manuelle.

Le client est responsable d'appliquer les patch de sécurités les plus récents, et de se faire accompagner pas des professionnels, si il ne possède pas lui mêmes les compétences pour la mise en place de la sécurité de son site internet.

EasyGiga SA propose est un espace disque appelé également hébergement. Elle n'est pas responsable, à part si un contrat à été établi clairement et distinctement entre elle et un client, de la création, de la modification, de la promotion du site internet du client. Ni des sauvegardes, ni de la sécurité, ni de la perte des données du site internet du client.

En aucun cas, le client ne pourra se prévaloir de dommages ou indemnités résultant de problèmes techniques de quelque nature que ce soit.

EasyGiga SA ne pourra être tenu responsable de la non attribution du nom de domaine choisi

par le client si ce dernier a demandé à EasyGiga SA de le prendre en charge et que cela n'ait pas pu être fait.

EasyGiga SA se réserve le droit de refuser et/ou résilier l'hébergement de pages estimées contraire à la moralité ou à la ligne de conduite recherchée par ce dernier, cela sans justification.

D'autre part, si les pages hébergées devaient contenir des indications, propos ou n'importe quel élément contraire à la loi suisse actuelle ou future, le client, en est seul et unique responsable devant les tribunaux. Il s'engage à rembourser EasyGiga SA de tous les débours ou autres, sans exclusions, si par la faute des pages hébergées auprès de EasyGiga SA, EasyGiga SA devait être reconnu complice des actes illégaux du client. En effet, le client dispose d'une totale liberté quant à son espace internet, dans la mesure où il est conforme aux lois et règlements de la Suisse.

Il est notamment exclu de publier toute forme ou contenu associé directement ou indirectement :

à la pédophilie

à des programmes piratés

à un caractère raciste

aux formats MP3, vidéo et dérivés soumis à un copyright

aux jeux de hasard en ligne (casinos électroniques, etc.)

à des activités illégales

EasyGiga SA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de bloquer l'accès à toute page internet qu'il estimerait non conforme aux lois suisses ou internationales et qui véhiculerait de ce fait des informations illicites.

EasyGiga SA pourra être contacté directement par les titulaires de droits de propriété intellectuelle au cas où ces droits auraient été enfreints par des services en lignes offerts par le biais de EasyGiga SA, afin que le document incriminé soit retiré ou son accès bloqué. EasyGiga SA examinera les réclamations.

Le fait qu'EasyGiga SA rende disponible des liens ne constitue aucunement une approbation ni une recommandation de ces sites.

Article 13 : Offres promotionnelles

=====

Le client qui a conclu un abonnement chez EasyGiga SA avec une "Offre Promotionnelle", tel que "Rabais", "Partenaires", "Offres", "Enchères", "Volume"... , ne peut en aucun cas, renouveler

l'hébergement de ce domaine avec une nouvelle "Offre promotionnelle" telle que décrite ci-dessus à l'échéance de la période d'hébergement. Il peut toutefois héberger de nouveaux domaines avec nos "Offres Promotionnelles".

Article 14 : For juridique et droit applicable

=====

Tout litige en rapport avec le présent contrat, sa conclusion, son exécution ou sa résiliation est soumis au droit suisse, le for exclusif étant à Genève sous réserve d'un recours au Tribunal Fédéral.